



## TLSCONTACT CENTRE DE DEMANDES DE VISA – ALGÉRIE

### LISTE DES DOCUMENTS

### POUR TRAVAIL AUTONOME – AGRICULTEUR, ARTISAN, ARTISTE, COMMERCANT, FONCTIONNAIRE, GÉRANT, PROFESSION LIBÉRALE, SALARIÉ :

*Vous souhaitez vous rendre en Italie pour effectuer un **travail autonome** et votre séjour dépassera 90 jours.*

- Formulaire court séjour pour la demande de visa d'entrée originale, rempli et signé**

[\*Télécharger le formulaire\*](#)

- Disponibilité d'un logement**

*Titre de propriété ou contrat de location, décrivant la taille du logement et le nombre de pièces*

- Déclaration de l'Administration préposée**

*Titre de propriété ou contrat de location, décrivant la taille du logement et le nombre de pièces*

- Attestation des Paramétrés de référence**

*Délivrée par la Chambre de Commerce ou l'Ordre professionnel de compétence*

- Contrat et Certification de l'inscription dans le registre des entreprises**

- Déclaration de responsabilité**

*Délivrée par l'Inspectorat du Travail compétent*

- Copie du dernier bilan déposé auprès du Registre des Entreprises**

- Autorisation (Nulla Osta) de la Préfecture de police (Questura) de compétence**

- Documentation prouvant la disponibilité du revenu prévu**

*D'un montant supérieur au niveau minimum prévu par la Loi pour l'exonération de la participation à la dépense sanitaire (8.000 Euro)*



**Original du passeport**

*Avec une validité supérieure d'au moins 6 mois pour un court séjour (15 mois pour un long séjour) par rapport à celle du visa demandé et contenant au moins deux pages vierges afin d'y apposer un visa*

**Photocopie du passeport**

*Photocopie des 5 premières pages du passeport et toutes les pages comportant des visas ainsi que des cachets d'entrée et de sortie de l'espace Schengen, en ajoutant la photocopie du passeport précédent si l'actuel date de moins d'un an*

**Photographie biométrique**

*Photo d'identité récente sur fond clair et à visage découvert*